

Voir « l'empreinte carbone dans sa globalité »

Une planète et des hommes

Le projet de loi énergie-climat n'apporte pas les réponses attendues dénonce Francis Combrouze, élu CGT au Conseil national de la transition écologique (CNTE). Entretien.

Il y a quelques jours, le projet de loi énergie-climat a été soumis à la va-vite par le gouvernement aux avis obligatoires du Conseil économique, social et environnemental et du Conseil national de la transition écologique (CNTE). « Je n'ai jamais vu cela. Autant de précipitation et de manque de temps pour étudier le texte », explique Francis Combrouze pour la CGT.

Vous reprochez au gouvernement de ne pas donner de définition claire de l'empreinte carbone. Qu'attendez-vous sur ce point ?

FRANCIS COMBROUZE Nous voudrions que la question de l'empreinte carbone (la quantité de carbone émise par une activité économique ou une production d'énergie - NDLR) soit prise dans sa globalité. L'empreinte de ce que nous importons est 1,7 fois plus importante que celle que nous produisons sur notre sol. Cette dernière a certes été quasiment réduite par deux en trente ans dans l'industrie, les biens d'équipement et les produits manufacturés. Mais cela cache la vague de délocalisations dans ces secteurs vers les pays où les contraintes sociales et environnementales sont moins strictes que chez nous. En clair, on génère à l'extérieur des gaz à effet de serre (GES) que l'on ne comptabilise pas sur notre territoire.

En 2017, les émissions de GES ont augmenté. Comment expliquer cela ?

FRANCIS COMBROUZE L'empire du tout-routier progresse avec les dégâts que cela implique. Du fait du manque de régulation, la concurrence est sauvage dans un secteur qui ne connaît pas de limites. Non seulement, les transporteurs se font rembourser une partie de la taxe sur le gasoil, mais, ils ne paient pas les infrastructures routières. Nous avons, à l'époque, dénoncé l'abandon de l'écotaxe, ainsi que l'enter-

rement d'un timide projet de vignette sur les camions (500 millions d'euros de recette par an). Nous en voyons le résultat. Si vous ajoutez que le fret ferroviaire s'écroule faute d'investissements, que le fluvial ne progresse pas pour les mêmes raisons et que le maritime et le cabotage sont dans la même situation, vous comprenez que l'État doit au plus tôt engager de gros investissements pour mettre en place une intermodalité efficace.

Vous épinglez aussi le peu d'ambition de l'État dans la lutte contre la précarité énergétique...

FRANCIS COMBROUZE La loi de transition énergétique de 2015 prévoyait d'agir fortement sur la précarité énergétique. Or, les quelques mesures prises sur cette question sont nettement insuffisantes. Même après avoir augmenté en 2019, le chèque énergie pour les plus pauvres ne couvre qu'un sixième de leurs dépenses annuelles. L'objectif de rénovation de 500 000 logements par an quant à lui est loin d'être atteint, nous en sommes à 350 000 rénovations, dont seulement 110 000 sont performantes. Quant au système de crédit d'impôt pour les passoires thermiques occupées par les foyers les plus pauvres, ce

n'est pas la solution. Il faut des aides directes. Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a réduit en deux ans de 3 milliards les crédits consacrés au logement social.

Les objectifs en termes de mix énergétique ne semblent pas non plus vous convaincre...

FRANCIS COMBROUZE Le report à 2035 de la baisse à 50 % de la part nucléaire dans le mix électrique (au lieu de 2025) répond aux critiques de la CGT : cela va éviter une hausse des émissions dues à l'augmentation des combustibles fossiles, en appoint de la croissance des énergies renouvelables. Mais le

mix électrique actuel étant décarboné à plus de 92 %, ce 50 % s'avère arbitraire. Cela néglige le renouvellement des compétences dans la filière nucléaire, son avenir étant renvoyé à des décisions pour 2021 au mieux. Nous dénonçons la décision de fermer le réacteur de recherche Astrid, indispensable

à la mise au point de la filière à neutrons rapides avec les enjeux de recyclage complet des combustibles usés. Enfin, la privatisation des barrages d'EDF est un autre mauvais coup porté à une transition réussie. ●

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR
ÉRIC SERRES



Francis Combrouze
Représentant
CGT au CNTE